

Je vous présente, en mon nom et au nom de la municipalité, des vœux d'harmonie et de partage pour une année 2017 plus sereine.

Que chacun aborde 2017 sans tomber dans la morosité ambiante en n'oubliant pas que nous sommes dans une situation privilégiée par rapport à une grande partie du monde. Cette vision globale ne m'empêche pas de partager la difficulté de certains au quotidien qui connaissent le chômage, la maladie, la solitude...

L'année 2017 est une année électorale avec les présidentielles et les législatives. Allez vous exprimer, allez voter.

Plus près du terrain, la réforme territoriale va profondément bouleverser notre organisation multiséculaire. Nos communes nées lors de la révolution, elles-mêmes issues des paroisses, datent de la nuit des temps.

Mais, le monde change et l'esprit de la loi est de réduire le nombre de communes et d'intercommunalités avec pour objectif de réaliser des économies d'échelle.

Comment, dans ce mouvement général, ne pas perdre notre identité et garder notre pouvoir de décision ?

Alors, nous avons décidé de nous unir avec deux communes qui nous ressemblent, Lassy et Saint Jean le Blanc, au 01 janvier 2017 pour former Terres de Druance.

Notre première motivation est le retour de la compétence scolaire dans nos communes .

St Jean le Blanc récupère la gestion de son école qui est aussi la nôtre puisque nos enfants la fréquentent.

Puis, nous souhaitons ensemble défendre la ruralité, maintenir les services de proximité, maîtriser l'impôt, ne pas subir. Nous espérons également développer de nouveaux projets pour notre commune nouvelle.

Un aparté à propos de votre nouvelle adresse au premier janvier prochain :

Elle sera:

- nom du lieu-dit
- nom de la commune historique
- code postal- nom de la commune nouvelle.

Exemple: Mr ou Mme xxx

Cantheil

Saint Vigor des Mézerets 14770 Terres de Druance

En attendant que cette nouvelle adresse soit généralisée sur tous vos courriers, pensez à modifier votre adresse sur internet (impôts, électricité, téléphone ...).

En modifiant votre adresse chez votre opérateur téléphonique, vous obtenez tout-de suite un justificatif de domicile à jour.

De même, soyez vigilant sur la réception de vos factures. N'hésitez pas à appeler l'organisme si vous ne les recevez pas dans les temps (risque de coupure d'électricité par ex).

En attendant ces changements imminents, revenons à notre commune.

L'extension de la mairie est enfin achevée. Les travaux ont duré bien plus longtemps que prévu. Comme vous le savez, nous sommes obligé de passer des appels d'offres, de retenir les entreprises les moins disantes avec le résultat qu'on connaît ...des entreprises peu scrupuleuses qui soumissionnent sans se préoccuper de la qualité du travail et des délais impartis. Je remercie les adjoints et les conseillers municipaux qui ont fait preuve d'une grande patience et

utilisé toutes leurs compétences pour suivre le chantier.

Mais, le résultat est là avec un espace adapté aux personnes à mobilité réduite.

Autre chantier en cours : la réfection du local communal situé sur le parking . Il sera loué à un jeune entrepreneur dont le domaine d'expertise est en lien avec certains atouts du territoire, les sports de pagaie.

Autre projet : l'aménagement du terrain situé entre l'ancienne école et la salle des fêtes en jardin d'agrément avec des arbres fruitiers, fleurs, plantes aromatiques...en souvenir de Marguerite qui a fait un don à la commune et qui aimait tant les fleurs.

Enfin, la cuisine de la salle des fêtes sera mise aux normes l'an prochain (fermeture d'avril à mai le temps des travaux) avec la suppression des toilettes existantes et réfection de l'espace lavage et rangement.

Je terminerai par un grand merci au comité des fêtes, au conseil municipal et au personnel qui œuvrent pour le bien collectif. S'agissant du comité des fêtes, je sais qu'il attend des jeunes pour assurer la relève, alors, si ça vous tente, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

A vos familles, à vos proches, je vous souhaite une année 2017 riche de découverte, riche de curiosité, riche de liberté.

Ouvrons tous ensemble le chemin de l'espérance.

Je terminerai par une citation de Madame de Sévigné :

« Je pardonne au passé en faveur de l'avenir puisqu'il est éclairé par l'espérance. »

Le Maire,

Lydie CHAUFFRAY.